

2. Le système cultural traditionnel des Oubis de la région de Taï

Roland MOREAU
Pédologue ORSTOM

Christian de NAMUR
Botaniste ORSTOM
ORSTOM, Adiopodoumé BP V 51 Abidjan, Côte d'Ivoire

RÉSUMÉ

Le système cultural traditionnel dans la région de TAI est de type extensif itinérant. Les champs de riz sont installés après défrichement et brûlage d'une parcelle de forêt ou de recrû forestier. Un calendrier agricole a pu être établi après enquêtes auprès des villageois.

MOTS-CLÉS : Culture itinérante — Calendrier agricole — Défrichement — Sud-ouest de la Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

The traditional cultivation system used by Oubis in the forest zone of TAI is shifting cultivation. A part of forest or old field is cutted and burned before to be seed with rice. The Oubi agricultural calendar is proposed.

KEY WORDS : Shifting cultivation — Agricultural calendar — Clearing — South-West of the Ivory Coast.

Les informations recueillies auprès de la population autochtone de la région de Taï permettent de caractériser dans ses grandes lignes le système cultural traditionnel.

1. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU SYSTÈME

Le système traditionnel des Oubis est de type extensif itinérant, basé sur la riziculture après abattage et brûlis de la forêt. Des cultures vivrières secondaires : maïs, manioc, taro, banane... peuvent être associées au riz. Le terrain est abandonné après une ou deux années de culture. Il retourne alors à la jachère forestière; ou bien des cultures pérennes : caféiers, cacaoyers peuvent être implantées.

2. LES INSTRUMENTS ARATOIRES

A côté de la traditionnelle machette, l'outillage utilisé pour les travaux du sol est des plus réduits, et se limite à deux instruments :

— la petite houe triangulaire (fig. 1), de 9 à 10 cm de large à la base et à manche court (40 cm). Elle sert à la plantation des tubercules et des racines : manioc, taro, éventuellement igname (d'introduction récente au contact des colonies baoulés);

— une sorte de grattoir ou plantoir (fig. 2) (« baoulé » en langue Oubi), constitué d'une lame métallique droite d'environ 8 cm de long sur 5 cm de large, montée sur un manche en bois et maintenue par une ligature. Cet instrument est utilisé pour le semis des graines de riz ou de maïs.

* Les Oubis au nombre de quelques 700 (A. Schwartz *in* Atlas de Côte d'Ivoire, commentaire de la carte B2a) s'étendent du nord de Taï à quelques dizaines de kilomètres au sud. Ce sont des cultivateurs tirant une grande partie de leurs ressources de la forêt.

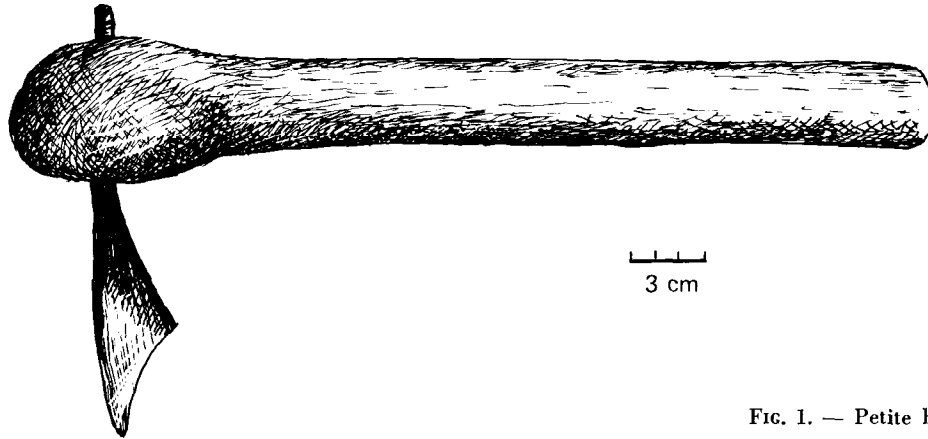


FIG. 1. — Petite houe triangulaire.

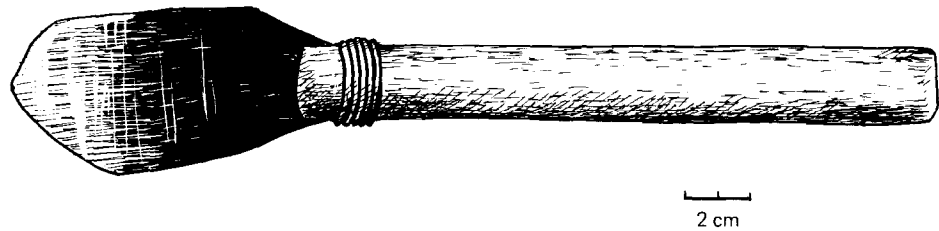


FIG. 2. — Outil pour semis en poquets.

3. LES OPÉRATIONS DE DÉFRICHEMENT ET DE CULTURE

3.1. LE CHOIX DU TERRAIN

Il n'y a pas dans cette région de contraintes foncières; la terre, étant disponible en grande quantité, appartient à la communauté; chaque individu peut à sa guise prospecter la forêt, sans toutefois empiéter sur les zones tacitement dévolues aux groupes voisins (clans ou communautés villageoises). Le premier arrivant qui défriche une parcelle de forêt en est reconnu comme l'usufruitier.

Les principaux facteurs intervenant dans le choix d'un terrain sont les suivants :

3.1.1. *Le développement de la végétation*

La forêt trop développée, avec des grands arbres et des grosses lianes, trop nombreux, est généralement écartée en raison des difficultés de défrichage. Les anciens recrûs forestiers sont souvent préférés car l'état de la végétation ne nécessite pas un travail d'abattage trop important. Les remises en cultures peuvent être réalisées après 5 ans de jachère forestière, mais ces dernières sont généralement beaucoup plus longues.

3.1.2. *La texture superficielle du sol*

Il n'y a pas de critères pédologiques bien définis pour le choix du sol; le seul facteur limitant étant la présence d'une forte proportion de gravillons à la surface du sol. Les sols à surface fortement gravillonnaire de sommet sont donc exclus (difficulté pour enfoncer les instruments dans le sol). Un faible recouvrement meuble (5 cm), sur l'horizon gravillonnaire est suffisant pour rendre le sol exploitable.

Ce sont encore ici des contraintes techniques qui commandent le choix du terrain de culture.

3.1.3. *L'éloignement*

Ce facteur ne joue que dans une certaine limite. Des campements de cultures sont souvent installés à plusieurs kilomètres du village principal.

3.2. LE DÉFRICHEMENT

C'est au cours de la grande saison sèche que sont pratiquées les opérations de défrichage et de brûlis.

Fin décembre début janvier débute l'abattage. La durée de celui-ci dépend d'une part de l'état de la

végétation(forêt ou recrû), d'autre part de la surface du champ, variable suivant le nombre d'épouses du cultivateur, mais en moyenne d'un hectare pour chacune d'entre elles.

Le défrichement peut se poursuivre pendant le mois de février et rarement en mars. La végétation est coupée et laissée sur place pour sécher. Seuls des grands arbres sont alors épargnés, et cela pour plusieurs raisons telles que :

- la dureté de leur bois : *Samanea dinklagei*, *Lophira alata*;
- leur ombrage très clair qui ne gêne pas le développement de la culture : *Piptadeniastrum africanum* (qui présente aussi des contreforts);
- la production de fruits comestibles : *Coula edulis*.

En fait le cultivateur conserve un nombre d'arbres qu'il estime suffisant pour ne pas gêner la culture, et dont l'abattage nécessiterait un surcroît de travail sans rapport avec l'amélioration de production à en attendre.

Fin février, mars et quelquefois jusqu'en avril c'est la période du brûlis, celui-ci pouvant débuter après un seul mois de séchage. Pendant cette période quelques gros arbres laissés sur pied lors du défrichage pourront être tués par le feu. Après le brûlis les troncs et les grosses branches non consommées jonchent le sol recouvert de cendres et de charbon. Le terrain est alors prêt pour la culture (fig. 3).



FIG. 3. — Champ prêt pour la culture.

3.3. LA CULTURE

Première année

Le semis de riz suit directement le brûlis sans autre préparation du sol et s'effectue en début de la saison des pluies en avril, mai. Il peut être également plus précoce (mars) ou plus tardif (juin) suivant les culti-

vateurs. En fait, lorsque son champ est prêt le paysan attend, comme partout, la pluie pour semer. Par ailleurs la pratique courante de l'étalement des semis diminue pour le paysan la dépendance de la récolte globale vis-à-vis des aléas climatiques.

Le semis est réalisé en poquets d'une profondeur de 2 à 3 cm et espacés d'environ 15 à 20 cm (fig. 4).

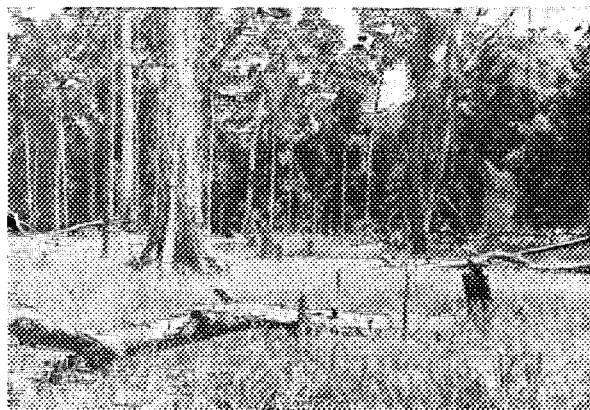


FIG. 4. — Champ de riz.

Après le semis la culture n'est généralement pas entretenue si le champ a été pris sur de la forêt « noire »*. Par contre si la parcelle a été défrichée sur un ancien recrû forestier le cultivateur sera obligé de nettoyer son champ régulièrement pour éviter un développement trop important d'espèces gênantes pour la culture.

En juillet, août et jusqu'à septembre, 3 à 4 mois après le semis, suivant la variété de riz, a lieu la récolte. Les épis sont cueillis, réunis en bottes et mis à sécher. Quelquefois une deuxième récolte peut avoir lieu à partir de nouvelles tiges qui peuvent se développer. Celles-ci sont de faible vigueur et le rendement de cette récolte est toujours très faible.

Deuxième année

Le cas le plus général est l'abandon à la jachère forestière. Exceptionnellement le champ peut être repris en deuxième culture de riz, il porte alors le nom de « champ de vieille » le travail de défrichement étant pratiquement nul.

* Ce terme est l'expression française utilisées par les paysans Oubis pour désigner la forêt jamais de mémoire d'homme défrichée.

De plus en plus maintenant des cultures pérennes, café, cacao succèdent à la première culture. Les jeunes pieds sont alors plantés dès la récolte terminée parmi la végétation secondaire naissante et les chaumes de riz laissés sur pied. Cette végétation secondaire sera progressivement éliminée par le cultivateur qui laissera cependant quelques plantes d'ombrage (*Musanga cecropioides*, *Macaranga hurifolia*, *Trema guineensis*).

3.4. LES CULTURES ASSOCIÉES (fig. 5)

C'est généralement en deuxième année que sont pratiquées en association les autres cultures vivrières : maïs et manioc surtout. Mais cela n'est pas une règle absolue, et elles peuvent être réalisées dès la première année.

Le maïs est semé au cours de la même période que le riz et selon les mêmes méthodes. Il peut être dispersé dans la culture, ou plus concentré sur une surface avec un espacement de 50 à 60 cm des poquets. La récolte se produit 3 mois après le semis.

Ce n'est que lorsque le riz a atteint un certain développement (15-20 cm) que le manioc est planté. Les boutures sont plantées à la daba, après un binage léger du sol sur 5 cm. La récolte peut commencer 6 mois après.



FIG. 5. -- Cultures associées.

4. CONCLUSIONS

De type extensif, le système cultural traditionnel des Oubis de la région de Taï exclut le travail du sol et comporte des périodes de cultures de courte durée. Ce mode d'exploitation doit correspondre à des conditions de dégradation minimale du sol :

— le maintien du réseau racinaire superficiel forestier, au moins pendant la première année de la culture,

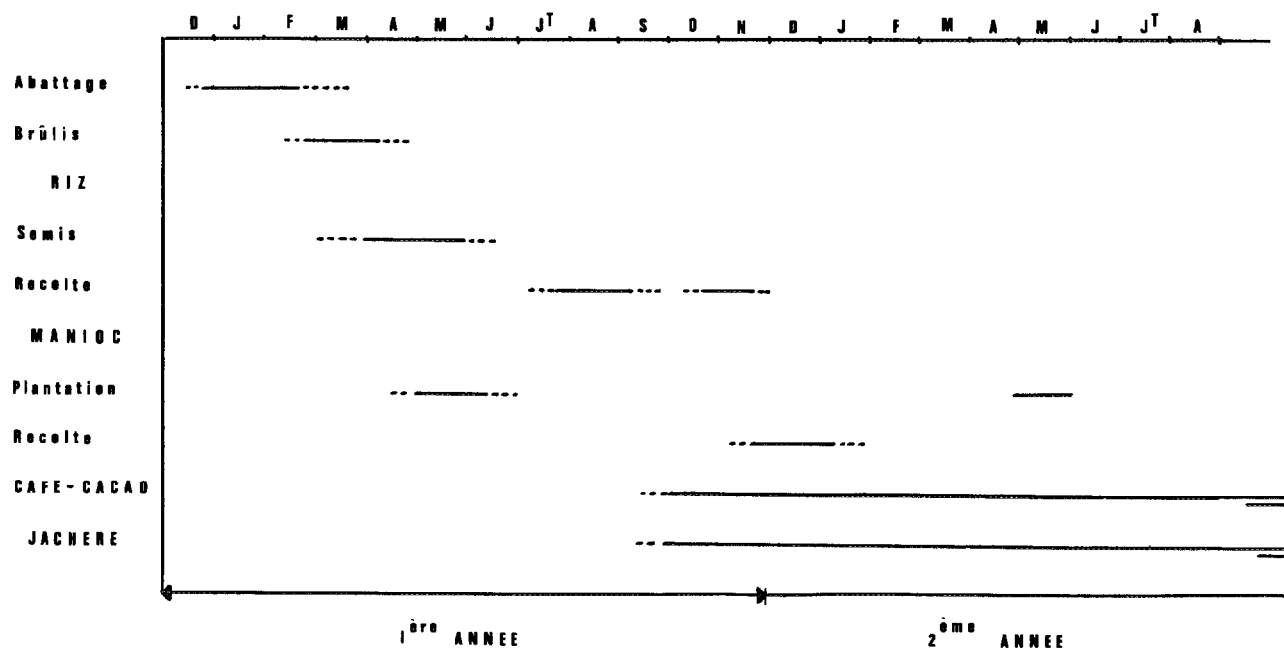


FIG. 6. -- Schéma récapitulatif du calendrier agricole des Oubis de la région de Taï.

Les traits pleins représentent les périodes les plus fréquentes.
Les pointillés, l'extension possible de ces périodes.

alors que le sol dénudé est le plus vulnérable, s'oppose à l'érosion. Les troncs et branchages qui jonchent le sol après le brûlis constituent également dans une certaine mesure des obstacles anti-érosifs;

— l'absence de travail du sol et la présence de racines superficielles évitent la dégradation brutale de

la stabilité structurale et de la perméabilité qui se développe lorsque l'assemblage du sol est désorganisé;

— la courte durée d'exploitation permet une régénération rapide de la végétation forestière et le retour du sol à son état initial.

Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M. le 4 décembre 1978.